



## Communiqué du syndicat CGT Energies Loiret et de l'Union Départementale des syndicats CGT du Loiret

### **MOURIR POUR DE LA LUMIERE : PLUS JAMAIS CA ! STOP aux coupures pour impayés !**

**C'est en pleine négociation avec les employeurs locaux d'eRDF sur les moyens humains à mettre en œuvre pour la continuité du service public que nous apprenons le décès d'un quinquagénaire suite à un incendie déclenché mercredi par une bougie après avoir été privé d'électricité.**

Parce que dans l'incapacité de régler ses factures, cet homme de la rue du Faubourg Bannier à Orléans, a vu son fournisseur d'Energie ordonner la coupure d'électricité à eRDF comme à tant d'autre sur le département.

**La CGT dénonce l'hypocrisie qui consiste à appliquer l'arrêté anti-expulsion, permettant de garder son toit du 1er novembre au 31 mars alors même que l'on coupe l'électricité et le gaz dans ce même laps de temps.**

Il faut savoir que notre région est l'une des plus touchées par les coupures d'électricité pour impayés (chômage, précarité...) et que les usagers sont de plus en plus confrontés à une relation dégradée avec les entreprises historiques et se confrontent de plus en plus à des standards téléphoniques déshumanisés.

Pour l'électricité, le seul accueil physique d'eDF existant sur Orléans (La source) et dont les agents permettaient une considération humaine des situations des usagers, vient de fermer ces portes au profit d'une future agence commerciale « High Tech » au cœur du centre ville dont le but avoué est de faire de la vente, autrement dit du profit.

Pour le GAZ, les accueils physiques ont été fermés peu après la fusion privatisation de GDF Suez. Dans un contexte économique et social toujours marqué par la crise, des centaines de milliers de

familles se voient privées d'électricité et de gaz car elles n'ont plus les moyens de payer au prix fort une énergie pourtant indispensable.

Ce drame de la misère social, comme tant d'autre, devraient interroger les pouvoirs publics sur la politique en cours de développement depuis l'ouverture à la concurrence et la mise en application de la récente loi « NOME ». Cette dernière aboutit inexorablement à une hausse des tarifs de l'électricité en livrant ¼ de la production nucléaire à la concurrence. La position que le conseil d'état vient de prendre concernant les tarifs du gaz ne va pas dans le bon sens : ce serait au nom de l'application de la concurrence que les tarifs devraient augmenter car le gel des tarifs affecterait les marges des opérateurs ! Cela rappelle que la concurrence ne fait pas baisser les prix, bien au contraire.

Quand les tarifs de l'énergie ont déjà augmenté de manière importante ces dernières années (gaz : +68,5% sur 10ans) l'accès à l'énergie deviendra de plus en plus inaccessible, quand 3,4 millions de foyers sont déjà en précarité énergétique en France.

**La CGT exige l'arrêt des coupures par les fournisseurs d'électricité et de gaz (EDF, GDF SUEZ, POWEO, Direct énergie, Altergaz...).**

Tant qu'un véritable droit à l'énergie permettant une électricité et un gaz moins chers pour tous les usagers n'est pas une réalité, **les coupures doivent cesser !**

**C'est en ce sens que notre syndicat CGT Energies Loiret et l'Union Départementale du Loiret s'adressent aux pouvoirs publics et dans l'attente, proposent aux salariés d'eRDF-GrDF d'organiser collectivement l'acte citoyen visant à ne pas effectuer les coupures en usant de tous les «artifices » de procédure.**

LE SYNDICAT ENERGIES LOIRET ET L'UNION DEPARTEMENTALE DU LOIRET TIENNENT A S'ADRESSER AUX RESPONSABLES LOCAUX ET AUX PREFECTURES ET ENGAGERONT TOUTES LES ACTIONS NECESSAIRES AFIN QUE **PERSONNE NE PASSE CETTE FIN D'ANNEE ET LES FETES A VENIR SANS ELECTRICITE ET SANS GAZ.**

**Une autre politique est possible.**

IL EST TEMPS D'EXTRAIRE LE SECTEUR DE L'ENERGIE DE LA LOI DU MARCHE AFIN DE CONSTRUIRE UNE POLITIQUE ENERGETIQUE PRENANT EN COMPTE LES ASPECTS SOCIAUX, INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX.

**L'énergie doit devenir un droit pour tous !**